

MAIRIE D'ESCOUTOUX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU LUNDI 09 JANVIER 2023 A 20H00

Président : Daniel BERTHUCAT

Etaient présents : DAUPHIN Serge, COSTE Guy, DOUROUX Béatrice, BLANC Patrice, LOMBARDY Eric, MELE Jean-Pierre, SABLONNIERE Patrick, KERNANI Kamel, AYNARD Françoise, FONQUERNIE Claire, SABLONNIERE Christelle, VERACHTEN Amandine.

Etaient excusés : FEDIDE Véronique, JAURY Marie-Laure, VERACHTEN Amandine.

Etaient absents :

Avait donné pouvoir :

Secrétaire de séance : DOUROUX Béatrice.

Ordre du jour :

- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité,
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023 – Travaux de rénovation de l'église,
- Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes - Travaux de rénovation de l'église,

DELIBERATIONS ADOPTEES

Délibération 09.01.2023– 01 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Décide la création d'un emploi temporaire d'Adjoint technique à temps non complet à raison de 33 heures hebdomadaire soit 33/35 pour renfort aux services technique à compter du 16.01.2023. L'agent contractuel sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique.

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

Délibération 09.01.2023–02 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023 – Travaux de rénovation de l'église.

Approuve le projet de rénovation de l'église pour un montant prévisionnel de 122 000.00 € HT

Sollicite au titre de la D.E.T.R. 2023 « Bâtiments communaux et intercommunaux » une subvention au taux de 30 % sur le montant de l'opération s'élevant à 122 000.00 € HT.

Approuve le plan de financement prévisionnel du projet :

D.E.T.R. 2023	30 %	36 600.00 €
Région AURA	10 %	12 200.00 €
Conseil Départemental FIC 2023	40 %	48 800.00 €
Fonds propres, Emprunts de la commune		24 400.00 €

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

Délibération 09.01.2023-03 : Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes - Travaux de rénovation de l'église.

Sollicite auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes une subvention au taux de 10 % sur le montant de l'opération s'élevant à 122 000.00 € HT.

Approuve le plan de financement prévisionnel du projet :

Région AURA	10 %	12 200.00 €
D.E.T.R. 2023	30 %	36 600.00 €
Conseil Départemental FIC 2023	40 %	48 800.00 €
Fonds propres, Emprunts de la commune		24 400.00 €

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

A Escoutoux, le 27.02.2023

Le Maire,

D. BERTHUCAT



Le secrétaire de séance,

Béatrice DOUROUX

